

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune Les Belleville

3 586 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants

Support des stations de Saint-Martin de Belleville,
Les Menuires et Val Thorens,
au sein du domaine skiable des 3 Vallées

Collectivité attractive et dynamique reconnue
pour la qualité de son cadre de vie,
la commune rayonne sur un territoire à dimension touristique.

recrute

Un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (H/F)

Cadre d'emploi des ATSEM
Ecole de Praranger

Intégré(e) au sein de l'équipe du service à la population, l'agent (H/F) assistera l'enseignant dans ses fonctions à l'école.

► Vos missions

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents, ou des personnes exerçant l'autorité parentale
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Participation aux projets éducatifs
- Service et surveillance des enfants à la cantine scolaire
- Entretien des locaux
- Accompagnement pour le transport scolaire

► Vos aptitudes et compétences

- Connaissance du développement physique et psychologique de l'enfant
- Maîtrise des règlements et des consignes d'hygiène et de sécurité des enfants
- Maîtrise des fonctions et des rôles des différents acteurs éducatifs
- Connaissance des techniques de jeux d'activités et d'animations
- Connaissance des techniques de service en salle selon le type de public et de service
- Disponibilité, autonomie
- Sens du travail en équipe
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Sens du relationnel avec les enfants
- Organisation méthodique du travail et gestion du temps
- Patience, rigueur, vigilance, réactivité, capacité d'adaptation et de polyvalence

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae
sont à adresser dès que possible à :

Monsieur le Maire - Mairie - 1 Place des Belleville -
73440 Les Belleville ou par courriel à l'adresse :
recrutement@lesbelleville.fr



► Les conditions d'exercice

- Poste titulaire à pouvoir dès fin août / début septembre 2024
- Poste à temps complet : travail en 4 jours / semaine annualisé
- Repos : mercredi - samedi - dimanche et vacances scolaires
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle

► Vos avantages

- Avantage repas
- Aide au logement
- Participation employeur à la mutuelle familiale (68 %) et à la prévoyance (environ 30 %)
- CNAS (remise cinéma, billetterie, vacances, etc.)
- Participation au forfait de ski (avantage en nature)
- Participation aux abonnements aux centres sportifs
- Amicale du personnel (arbre de Noël, bons cadeaux Noël des enfants, voyages, événements conviviaux, etc.)